

4 juin 2007

Allocution à l'occasion de l'annonce du plan d'action concerté pour contrer les algues bleu-vert.

Salutations,

Dans quelques semaines, les Québécois prendront des vacances bien méritées... qui ne seront pas perturbées par des élections. Au Québec, l'eau est au centre de nos vies; l'eau est au cœur de notre avenir. L'eau est source de nos loisirs et aussi de notre prospérité. C'est l'eau, par exemple, qui fait du Québec une puissance énergétique.

L'an passé, la présence d'algues bleu-vert a causé des inconvénients importants à des milliers de vacanciers et de résidents établis près de nos plans d'eau. Cette année, nous prenons les moyens pour aider les Québécois à passer de belles vacances.

Et pour mobiliser les citoyens dans un mouvement de préservation et de restauration de nos plans d'eau. Nous présentons aujourd'hui un plan d'action concerté pour contrer les algues bleu-vert.

Ce plan se déclinera en deux volets : un volet plan d'urgence, et un volet prévention. À partir d'aujourd'hui, nous engageons des actions qui visent à contrer le problème. Mais aussi, à partir de maintenant, nous engageons les Québécois dans la bataille, car cet enjeu est l'affaire de tous.

Chez nous, comme à peu près partout ailleurs dans le monde, nous assistons depuis quelques années à une augmentation du nombre de milieux touchés par les algues bleu-vert, les cyanobactéries. En 2004, 43 milieux avaient été affectés au Québec. En 2005, 49. En 2006, 107. Il est donc certain qu'il y en aura d'autres cette année.

La situation n'est pas dramatique. Le Québec, c'est 4 500 rivières et un demi-million de lacs. Mais nous sommes quand même préoccupés. Parce que le nombre de cas augmente. Parce que les algues bleu-vert peuvent nuire à la santé. Et parce que les inconvénients pour les citoyens sont nombreux. J'ai été à même de mesurer les inconvénients causés par les algues bleues.

L'an dernier, dans mon coin de pays, en Estrie, le lac Massawippi a été touché. L'an passé, 11 lacs dans lesquels on avait détecté la présence de cyanobactéries servaient de source d'eau potable pour les municipalités avoisinantes. L'été dernier, 77 municipalités ont dû fermer des plages publiques, restreindre les activités nautiques et limiter l'utilisation de l'eau à des fins domestiques.

Lorsque des algues bleues sont détectées, le problème est sérieux. Notre premier souci est la santé des citoyens. En présence d'algues bleues, l'eau devient non potable. Si on en boit, on s'expose à des maux de ventre, des vomissements, des maux de tête, de la fièvre. Même le contact avec l'eau peut causer des ennuis, comme l'irritation de la peau, du nez, de la gorge ou des yeux. Certains groupes sont plus sensibles, comme les jeunes enfants.

Je remercie le Dr Alain Poirier, de la Direction de la santé publique, d'être avec nous aujourd'hui. Il pourra répondre à vos questions sur les risques des cyanobactéries pour la santé humaine. Les algues bleues sont un problème de santé publique. Mais à l'origine, c'est un problème environnemental. Les algues bleu-vert sont essentiellement causées par un surplus de phosphore dans l'eau.

Le réchauffement climatique favorise la prolifération, mais un fait demeure : c'est d'abord l'activité humaine qui est en cause. Le phosphore vient entre autres : De l'utilisation de fertilisants pour les sols et les pelouses; D'installations septiques absentes ou inadéquates; Et du rejet d'eaux usées non traitées ou insuffisamment traitées.

La bonne nouvelle : comme c'est l'activité humaine qui est en cause, ça veut dire que nous pouvons changer les choses si nous nous y mettons tous ensemble. Aujourd'hui, nous prenons les moyens pour mieux intervenir lorsque des algues bleues sont détectées.

Nous prenons les moyens pour protéger la santé des citoyens et limiter les inconvénients. Nous prenons les moyens pour mieux prévenir les algues bleu-vert. Je tiens à saluer tout le travail qui a été fait au cours des derniers mois pour arriver aujourd'hui avec un plan d'action concerté.

Notre gouvernement, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, les Conseils régionaux en environnement, les Organismes québécois de bassins versants, Tous ces groupes, du niveau national au niveau local se sont donné la main.

Ils ont travaillé ensemble et élaboré dans un temps record un plan d'action sans précédent pour préserver une ressource qui est au cœur de notre vie.

Merci.